

REUNION DU COMITE DIRECTEUR: LA CMSB EN SURSIS

(Note: ce document constitue non pas un compte rendu officiel de cette réunion, mais un relevé de commentaire des représentants de la FIPJP)

Alors que certains attendaient une assemblée générale plus précoce, la date normale étant largement dépassée, les membres du Comité Directeur de la CMSB ont finalement été réunis à la hâte, les 20 et 21 avril dernier, après un entretien électronique entre les trois présidents des FI à la suite de la décision de la fédération internationale de World Bowl de quitter la Confédération.

Juste après l'intervention liminaire du président Rizzoli expliquant les raisons de cette réunion, Claude Azéma a demandé la parole pour faire part de la position prise la semaine précédente par le Comité Exécutif de la FIPJP et exposé les raisons du mécontentement de ses membres.

A ses yeux la CMSB n'a pas une bonne gouvernance, elle fonctionne mal et sans réelle efficacité. Son action repose davantage sur ce qu'il a qualifié de "bling-bling" - les propos que vient de tenir le président Rizzoli sur la compétition de Vendôme en est une nouvelle illustration - donnant bien plus d'importance au brillant, aux apparences qu'au traitement des questions de fond. L'exemple le plus frappant est donné par la manière de traiter le dossier de la candidature olympique pour lequel, même si les conditions actuellement définies rendent presque impossible l'admission d'un nouveau sport, rien n'a été fait d'une façon telle qu'il y ait une chance que la demande soit ne serait-ce que retenue. Après l'absence totale de présentation d'un dossier pour l'Assemblée générale du CIO à Copenhague en 2009, il a fallu en rédiger un en quatre jours au mois d'avril dernier pour être soumis à la Commission du programme. Comme elle est présidée par un Italien on pouvait espérer un certain lobbying au moins pour que les boules soient retenues dans la liste préliminaire à soumettre à la Commission Exécutive du CIO. Il n'en a rien été et nos sports n'ont même pas été cités dans la liste des sept sports ainsi choisis pour être éventuellement candidats, au cas où l'un des sports actuels serait retiré.

Le fonctionnement de la CMSB n'est même pas conforme à ses propres statuts. Ainsi elle n'a ni véritable Secrétaire Général, ni véritable Trésorier, les titulaires de ces postes - obligatoirement Monégasques d'après les statuts - n'étant plus présents aux réunions du Comité Directeur. Bien plus, le Trésorier n'a pas la signature, ne gère pas les comptes de la CMSB et ne reçoit même pas les relevés de banque. La gestion des fonds - même essentiellement apportés par la Fédération italienne, ce qui semble justifier une utilisation, certes non contestée par personne quant à la régularité des opérations, mais pour le moins privative - pose d'autant plus problème que la question de leur présentation n'est même pas inscrite à l'ordre du jour, que leur utilisation ne donne pas lieu à vote et que l'on ne connaît pas la situation financière de la CMSB, ni les comptes sur lesquels se trouvent les fonds, avec leurs montants, en particulier pour ceux versés par le CIO.

De plus la Commission technique n'a jamais été réunie depuis sa création et même la Commission médicale qui a pourtant effectué des travaux intéressants, notamment grâce à l'apport du Dr Georgio Barone dont les interventions ont été remarquées lors du premier Congrès médical à Marseille, ne

s'est pas réunie cette année. Cela est d'autant plus regrettable qu'elle a bien travaillé, alors que s'est notamment posé le problème du retrait des bétabloquants des produits interdits.

Côté positif, outre l'action du Dr Barone, Claude Azéma a tenu à rendre hommage à celle qui assure le secrétariat de la CMSB - on peut même dire la permanence de la Confédération -: Paola Pini sur laquelle repose le lourd travail administratif et relationnel qu'elle assume parfaitement.

Enfin après avoir regretté l'absence réelle de la CMSB à Sport Accord l'an dernier à Québec où elle a été représentée, sans que les présidents des FI de Pétanque et de Lyonnaise en soient avisés, par quelqu'un qu'ils ne connaissaient pas et qui pouvait donc difficilement défendre leurs points de vue, Claude Azéma s'est félicité que, cette année, suite à sa démarche, il n'en aille pas de même à Saint-Pétersbourg, ce qui est essentiel compte tenu de l'importance des contacts noués et des débats organisés dans ce qui est le plus grand forum du sport au monde, notamment avec l'assemblée générale des fédérations internationales.

Pour conclure il a indiqué que le maintien de la FIPJP au sein de la CMSB dépendrait des évolutions prévisibles, sachant que son retrait entraînerait automatiquement, en application de ses statuts, la dissolution de la Confédération, mais il n'est plus possible de rester dans la situation actuelle. Il souhaite que ces deux demies journées débouchent sur des décisions concrètes.

Christian Lacoste, président de la FIB (France), a d'abord félicité la FIPJP pour la qualité de l'organisation des championnats du monde à Marseille et évoqué le tournoi de Vendôme qui est essentiellement privé. Au-delà des préoccupations exprimées par Claude Azéma qu'il partage, il a regretté de n'avoir eu aucun écho au projet de statuts d'une confédération européenne qu'il a élaborés à la demande de la CMSB, ni des démarches effectuées pour une éventuelle admission dans les futurs Jeux Européens. Il ne comprend pas non plus l'absence d'un budget prévisionnel qui permettrait de définir les grandes lignes d'action pour l'année en cours et d'avoir une idée de ce qui a été fait en fin d'année par rapport aux prévisions.

M. Bulani, représentant de la FI de Raffa (CBI, Italie), a indiqué qu'il se demandait où était la cohérence dans le discours de Claude Azéma puisque, à la fois, ce dernier a souhaité que l'on travaille à l'admission aux JO et évoqué la dissolution de la CMSB par retrait de la FIPJP. Il a ajouté que le moment ne lui semblait pas bien approprié au moment où la CMSB aurait obtenu, de la part d'un dirigeant sportif italien (M. Carrero ?), des espoirs d'admission des sports de boules dans les JO d'hiver. Il est dangereux et peu nécessaire de tenir des propos défaitistes quant à une éventuelle admission aux JO.

M. Bondaz (FIB, Italie) s'est dit très préoccupé. Pour lui la CMSB doit au contraire prendre le pas sur les FI et il ne sert à rien qu'une d'entre elles se croit la plus forte. Il faudrait au contraire travailler pour que toutes les fédérations de boules, partout dans le monde, soit reconnues par leur CNO.

Claude Azéma s'est montré très étonné de l'allégation relative aux JO d'hiver. La Charte Olympique est en effet claire à cet égard: ne peuvent y figurer que des sports ayant un rapport direct avec la neige ou avec la glace. Si cette assertion est réelle il faudrait que le dirigeant italien en cause l'écrive noir sur blanc en soulignant la réalité de la modification de la Charte Olympique.

Il a rejeté l'adjectif "défaitistes" associé à ses propos. Ceux-ci tirent simplement la conséquence à la fois des règles actuelles d'admission - ce qui concerne tous les sports - et de l'inefficacité de l'action de la CMSB dans ce domaine - si tant est qu'il y en ait eu une ! - malgré des moyens notablement accrus grâce à la fédération italienne, mais essentiellement utilisés à des actions ponctuelles.

Quant à la reconnaissance par les CNO il a d'abord rappelé à M. Bondaz que, dans près de la moitié des pays, il existe à la fois un comité olympique et un comité des sports qui rassemble les sports non olympiques. C'est bien la raison pour laquelle il se rend rapidement dans les pays créant de nouvelles fédérations de Pétanque, à la fois pour y organiser des formations et y rencontrer les dirigeants sportifs, voire politiques - notamment les ministres chargés des sports - pour présenter le sport des boules, en attirant leur attention sur les intérêts qu'ils présentent. L'une des actions de la FIPJP est notamment d'inciter les fédérations plus anciennes à effectuer la même démarche en proposant son aide au cas où cela pose des problèmes, ce qui a presque toujours été couronné de succès, comme en témoignera le nombre de participants aux épreuves des prochains Jeux Méditerranéens.

Michel Signaire (FIPJP, France) est revenu sur la "disparition" du Trésorier qui n'a plus vu l'intérêt de rester dans cette fonction où il n'avait aucun rôle. Il pense qu'il faudrait également nommer des vérificateurs aux comptes, non pas qu'il ait la moindre suspicion à l'encontre du président Rizzoli qui a lui même obtenu des fonds, mais pour avoir une idée générale de leur utilisation. A l'extérieur personne ne comprend qu'il n'y ait de présentation ni des comptes annuels, ni de la situation de trésorerie avec les dépôts sur les différents comptes, ni de budget prévisionnel. Tout cela est fait au sein de la FIPJP qui n'a pourtant qu'un budget de 120 000 €y compris un apport en textile d'environ 25 000 €et un accord avec Sport Plus pour 20 000 €

Le président Rizzoli a rappelé que si M. Lagier Bruno avait travaillé efficacement dans l'intérêt des sports de boule, c'est grâce aux clubs de boules d'Italie que la CMSB a des moyens, puisqu'elles nt versé deux fois 300 000 euros pour la CMSB. Les dépenses 2012 ont été d'environ 120 000 €et les reçus bancaires qu'il communiquera aux membres du Comité Directeur prouvent que l'utilisation des fonds est correcte. Les réunions n'ont plus lieu à Monaco où tout est très cher alors qu'ici à Rome, au Centre des boules, nous avons de grandes facilités à des tarifs raisonnables. La CMSB n'est pas une tirelire. Si le Secrétaire Général et le Trésorier sont Monégasques c'est parce que les statuts contiennent cette obligation et M. Lamonica a fait savoir qu'il ne pouvait plus remplir cette dernière fonction pour raisons de santé.

Il a regretté de n'avoir pas été invité à la réunion du Comité exécutif de la FIPJP la semaine dernière et il pense que M. Mamino qui, selon lui, y représente l'Italie, aurait dû démissionner en entendant les propos critiquant la CMSB.

Claude Azéma l'a immédiatement repris en soulignant que si M. Mamino a bien été présenté par l'Italie, il n'est pas le représentant de sa fédération avec un mandat impératif ou chargé de porter sa parole, mais un gestionnaire de la FIPJP comme ses onze collègues. Quant à sa présence à la réunion du Comité Exécutif il ne pensait pas qu'il lui fallait une invitation officielle alors que la réunion se déroulait ici au centre des boules. Il a d'ailleurs pu s'exprimer en ouverture de la réunion puis lors d'une remise de cadeau et il aurait sans doute eu du mal à suivre tant d'heures de réunion en français. Mais il s'en souviendra pour une prochaine fois, comme il avait été invité lors du Congrès international à Marseille.

Il a aussi souligné qu'il défendait toujours et partout tous les sports de boules. Il a lui-même fait des démonstrations de lyonnaise à Taïwan notamment et, lors de la création de l'Asie, il a appuyé M. Lagier Bruno pour qu'elle s'appelle "Confédération asiatique de Pétanque et des sports de boules". Malheureusement seulement deux pays sont venus avec la Lyonnaise et aucune suite n'a été donnée depuis une quinzaine d'années.

Le Dr Barone a ensuite évoqué le problème des bétabloquants en indiquant que c'était l'AMA (WADA en anglais) qui les avait retirés de la liste des produits interdits. Si la CMSB veut les réintroduire elle doit faire une démarche positive avant le 30 juin pour décision au 1er novembre avec application au 1er janvier 2014. Après discussion, certains se demandant s'il n'était pas dangereux d'interdire ainsi un produit souvent utilisé en médicament, le Comité Directeur s'est prononcé en faveur de cette démarche car les bétabloquants sont l'un des rares produits ayant une véritable efficacité dans nos sports.

Après une pause consacrée à une intervention du président Rizzoli devant les participants à un championnat de Raffa de sport adapté dans les locaux du centre, les discussions se sont poursuivies plus calmement jusqu'à 20 heures 30 sur différents sujets: compétences de la CMSB et accroissement de ses pouvoirs, fonctionnement des commissions, manifestations de promotion, départ de la World Bowl, budget prévisionnel et comptes, statuts.

Sur ce dernier sujet a été créé un groupe de travail composé de MM. Pintus (FIPJP), Bondaz (FIB) et Currea (CBI). Il devra présenter un projet qui sera l'objet principal d'une assemblée générale dont Claude Azéma a demandé la tenue début décembre pour reprendre éventuellement un cycle normal ou tirer les conséquences d'une absence d'accord.

A la reprise le lendemain matin à 8 heures 30 Michel Signaire a présenté les enseignements qu'il avait tiré des relevés de compte fournis hier soir aux membres du Comité Exécutif en regrettant qu'il soit très difficile de procéder à une analyse détaillée et de répartir les dépenses par grands chapitres. Il est certain que les comptes sont gérés correctement et il a constaté que, pour les recettes, il s'agissait essentiellement de deux virements de compte de dépôt. Actuellement 191 000 € sont disponibles.

Ensuite Claude Azéma a présenté un projet de budget prévisionnel qui pourrait être complété durant cette réunion pour servir de base à l'évaluation des dépenses de 2013 et à la préparation d'un véritable budget prévisionnel pour 2014. Mais, en fait, à chacune des lignes envisagées, le président Rizzoli a engagé le débat sur les sujets inscrits:

- Versement aux fédérations (différence entre la cotisation - 3 500 €- et l'apport du CIO pour la lutte contre le dopage: environ 17 000 €) : 6 000 €
- Secrétariat: le président a indiqué que le salaire de Paola et tous les frais de secrétariat sont pris en charge par la Fédération italienne. Il estime la dépense à 30 000 €
- Jeux Mondiaux (Cali en Colombie du 26 juillet au 1er août): Il faut prendre en compte l'envoi de matériels et la prise en charge de participants par la CMSB. A cet égard Christian Lacoste avait

compris que cette dernière prenait en charge le voyage de tous les "officiels" non joueurs, soit 8 personnes pour la FIB, l'accommodation étant assurée sur place par l'organisation. En fait il ne s'agirait que d'une personne par FI, ce qui va poser des problèmes financiers insurmontables pour la FIB, même si certains de ces officiels seront pris en charge par leurs comités olympiques. Le président va étudier la question mais Christian Lacoste souligne qu'il ne veut pas une mesure de faveur, mais une disposition qui soit la même pour les trois FI. Finalement il est décidé d'inscrire sur la ligne 50 000 €

- Jeux Méditerranéens (Mersin en Turquie du 25 au 30 juin) : aucune dépense pour la CMSB puisque, comme aux Jeux Olympiques, athlètes et officiels sont pris en charge par les CNO. Pour la FIB se pose la question de M. Bianco qu'elle a choisi comme délégué technique mais qui n'a pas été réélu au sein de la Fédération italienne. M. Rizzoli verra s'il peut être joint à la délégation italienne, même si la date est dépassée.

- Sport Accord (Saint-Pétersbourg du 26 au 30 mai): 3 représentants de la CMSB : 6 000 €

- Actions de promotion: le président a rappelé que la CMSB a un stock d'environ 10 000 € de gadgets en cadeaux qui sont à la disposition des FI. Claude Azéma tiendrait à ce qu'une somme soit prévue en imprimerie pour la réalisation d'une plaquette de présentation de nos sports et de leur ambition olympique. M. Bulani s'est demandé si un outil papier était bien souhaitable alors que les envois par informatique sont les plus développés, mais il apparaît que l'impact est tout de même plus fort avec la remise en mains propres d'un document attrayant.

Cependant les membres du Comité Directeur ont estimé qu'il serait précipité de sortir un tel document pour Sport Accord et qu'il valait mieux prendre son temps. Un groupe de travail sur le sujet a été créé avec Claude Azéma, Mickaël Bianchi et Di Chiaro. Inscription de 10 000 €

- Oscars des boules: cette manifestation organisée pour la première fois l'an dernier ont coûté entre 65 000 € et 70 000 €. Cette somme semble énorme à Christian Lacoste et serait mieux consacrée à des actions de promotion et de développement. Michel Signaire ajoute une somme de 40 000 € pour la participation à une foire. Cependant tout est déjà engagé pour cette année, même si la date n'est pas complètement arrêtée. Il y aura trois oscars par disciplines comme l'an dernier pour les hommes, les femmes et les jeunes, mais la discussion pour ajouter un entraîneur et un arbitre n'a pas abouti. En revanche le président proposera que soit attribué un oscar d'honneur à M. Lagier Bruno. Il est donc maintenu 65 000 €

L'heure avançant et trois membres du Comité Directeur ayant un avion pour Lyon à 13 h 35, Claude Azéma indique qu'il a deux demandes avant de poser une question précise au président.

Après qu'eurent été prévus 5 000 € pour les commissions et 5 000 € pour l'antidopage, il a demandé que des votes interviennent sur le rapport moral du président portant bilan d'activité et sur le bilan financier. Il a expliqué que cela devait permettre aux représentants de la FIPJP de traduire concrètement le mécontentement exprimé en Comité Exécutif en soulignant cependant que, compte tenu de l'évolution positive constatée au cours de ces deux demi-journées, les représentants de la FIPJP ne voteraient pas contre mais s'abstiendraient.

Le président a pris note de cette demande et souhaité que les membres du Comité Directeur explique leur vote.

M. Bulani a d'abord souligné que l'ordre du jour ne prévoyait aucun vote et qu'il n'y avait aucune raison d'y procéder, ce à quoi Claude Azéma a répondu que ce n'était pas parce que l'ordre du jour était plus que succinct - ce qu'il faudrait corriger dans les prochains statuts - et non soumis aux FI dans les délais que prévoient les statuts, qu'il fallait s'y borner et rappelé que le président avait lui-même accepté cette demande puisqu'il avait demandé des explications de vote.

Christian Lacoste a indiqué que, dans la ligne de toutes les remarques qu'il avait formulées durant ces réunions, il s'abstiendrait également, y compris avec la voix du troisième représentant de la FIB, M. Anzur.

Le président ayant souhaité qu'une personne ne pouvait pas exprimer la position de tous les représentants d'une FI et qu'il fallait que chacun s'exprime, Michel Signaire puis Stéphane Pintus ont confirmé leur vote d'abstention.

Après plusieurs échanges un peu vifs il a été procédé aux votes dont les résultats ont été identiques :

Rapport d'activité: 4 voix pour et 5 abstentions

Rapport financier: 4 voix pour et 5 abstentions

Pour terminer Claude Azéma a demandé si, comme l'indiquait un mail reçu cette nuit, Mme Pini avait téléphoné à Anzur pour qu'il donne son pouvoir à M. Rizzoli.

Paola a réagi très vivement en répondant qu'elle avait bien téléphoné à l'intéressé mais simplement pour lui rappeler la réunion et pour qu'il pense à donner une procuration s'il ne venait pas. Elle s'est montrée outrée que l'on puisse ainsi mettre en doute sa probité.

Christian Lacoste en a pris acte et s'est montré très satisfait de cette réponse car il aurait peu apprécié qu'un des représentants de sa FI soit sollicité pour donner son pouvoir à un représentant d'une autre, et Claude Azéma s'est excusé après de Paola car il n'était nullement question de mettre son honnêteté en doute. Il s'agissait simplement de savoir en quoi consistait la démarche effectuée, car il ne savait pas qui avait téléphoné et pourquoi. Sa réponse étant pleinement satisfaisante il en donne acte et considère que, pour lui, l'incident est clos.

Le président a levé la séance à 12 heures 15.